

Compte rendu CSE/CSSCT de la journée du 23 avril

- 88 cas de suspicions et 8 cas avérés (96 au total)
- CT : 2 cas avérés / 23 suspicions (25)
- TDE : 2 cas avérés / 9 suspicions (11)
- ESO : 5 suspicions / 1 cas avéré (6)
- VOIE : 1 cas avérés/24 suspicions (25)
- HA/LOG : 4 suspicions (4)
- DTI : 1 suspicion (1)
- CPI : 0
- ISE : 2 cas avérés/ 2 suspicions (4)
- OIT : 5 suspicions (5)
- STF : 14 suspicions (14)
- CSC : 1 suspicion (1)

1. Masques :

Dans le cas où les masques deviendraient obligatoires dans les transports, la direction refuse de fournir des masques aux agents dans le cadre du trajet domicile, travail même si ceux-ci sont dans l'incapacité d'en acquérir

2. Crème pour les mains :

La CSSCT a réédité sa demande en demandant à la Direction de trouver d'autres fournisseurs pour que les agents de terrain aient en dotation de la crème protectrice et hydratante le plus rapidement possible. Ce qui ne semble pas être une priorité pour le moment pour la Direction. La Direction reste sur ses convictions si les agents ont besoin de crème ils peuvent s'en procurer en pharmacie. Les élus ont demandés dans ce cas-là le remboursement de la crème par la Direction.

Refus de la Direction de rembourser la crème sur facture

3. Eléments divers :

- Concernant le nettoyage et la désinfection il est prévu une désinfection par Nébulisation, cette méthode sera-t-elle testée dans les centres RATP I ? Des essais seraient en cours dans certains centres BUS ? Des infos nous seront adressées après les essais. Pour le moment il n'est pas prévu d'essais à RATP Infra
- Nous avons demandé si le RVB aura lieu : L'entreprise est toujours en train d'évaluer la situation, la décision devrait être prise d'ici mi-mai
- Un décret a prolongé les délais de validité de certaines formations. Il faudra préciser les formations et comment se passera la reprise des formations ?

- Préparation de questions sur la reprise d'activité à VB et dans les attachements, La direction attend les directives des autorités sanitaires et des ministères.
- Agents bloqués a l'étranger, si vous avez connaissance d'agents dans cette situation, pouvez vous nous faire remonter l'information ?

N'hésitez pas à envoyer par email vos questions, comme le non-respect des mesures barrières, l'objectif est de les centraliser et de les envoyer groupées à la direction : eric.turban@ratp.fr - christian.parot@ratp.fr - david.lecler@ratp.fr

Nous restons à votre disposition pour vous informer au mieux et aider les collègues dans leur quotidien.

Eric turban
0678646684

Christian Parot
0620762285